



Champagne Infos

LE DITO

Chers habitants, chers amis,

Au terme d'une période estivale qui semblait s'éterniser, l'automne s'est enfin installé, accompagné de son cortège de pluies tant attendues, mais engendrant, ici et là, des débordements malgré tout, assez vite contenus. C'est dans ce climat météorologique changeant que l'équipe municipale a abordé avec un esprit résolument optimiste le quatrième trimestre 2023, se projetant sur l'avenir.

L'intérêt général reste au cœur des réflexions des travaux communaux, intégrés au plan de relance dont l'axe principal est orienté sécurité-voirie, rénovation patrimoine, infrastructure et protection de l'environnement.

Vous découvrirez aussi, dans cet exemplaire :

- La mise en perspective des commémorations du 11 novembre 1923 et 2023
- L'action permanente mise en œuvre sur la protection environnementale faune et flore : restauration de la mare en forêt communale de Champagne-sur-Loue ; le projet Sensibilis'Haie
- La fenêtre ouverte sur l'École
- Travaux d'aménagement cimetière et rénovation Sépulture Famille Léon MESNY de BOISSEAUX
- Travaux de sécurisation en infrastructure communale

Par ailleurs, vous aurez sans aucun doute plaisir à revivre au gré de leur évocation les différentes activités et manifestations organisées de février à fin septembre par le Comité des Fêtes : Carnaval, pique-nique du début d'été, la fête du village de juillet et la chasse aux trésors en août, sans oublier les soirées "pétanque" en grande convivialité avec les campeurs. Vous découvrirez également les décorations réalisées par des artisans qualifiés ou en herbe mais tous aussi inventifs les uns que les autres

Restant à votre écoute, je vous souhaite une bonne lecture et avant tout de



Cordialement,
Le Maire,
Marie-Christine PAILLOT

AUTOMNE HIVER 2023



SOMMAIRE

Edito	1
Commémoration 11 Novembre 2023 ...	2
Protection Environnement :	3
• La Mare de Champagne-sur-Loue ...	3
• Projet Sensibilis'Haies	4
Fenêtre ouverte sur l'École	5
Carte Avantage Jeunes.....	5
Echos Comité des Fêtes.....	6
Aménagement Espace Cinéraire	7
Aménagement Carrefour Rues du Pavé Frétigny et Chemin Neuf.....	8
Réseau Fibre et Fournisseurs d'Accès.....	8
Echos Communauté de Communes	9 à 11
Commission Fleurissement.....	12
Agenda et Infos Pratiques.....	12

Gestionnaire de l'Eau
Horaires Déchetterie
Collecte Ordures Ménagères

100 BOUGIES POUR LE MONUMENT AUX MORTS

La traditionnelle cérémonie du 11 novembre fut l'occasion de célébrer le 100^{ème} anniversaire de la donation du monument aux morts par les descendants de la famille Mesny-de Boisseaux à la commune en 1923.

Ce monument fut d'abord érigé dans le jardin de la propriété familiale à la fin de la guerre de 1870 par Mme Mesny de Boisseaux, en souvenir de son fils Léon, mort au combat à Nuits-Saint-Georges le 20 novembre 1870.



Il y restera jusqu'en 1923, date à laquelle la veuve du Docteur Belle, descendant de Madame Mesny, le proposera à la municipalité afin que la commune de Champagne-sur-Loue puisse rendre hommage comme il se doit aux habitants du village morts pour la France lors de la Grande guerre de 14/18.



Le principe fût acté par une délibération du conseil municipal en février 1923. Le démontage et remontage du monument a été confié à l'entreprise LECORCHEY de Cramans pour un

montant de 3 000 anciens francs

Le 11 novembre 1923, tous les habitants du village, en présence des autorités locales (Préfet, élus, anciens combattants...), célébrèrent avec fierté et dignité, l'inauguration du nouveau monument aux morts de Champagne-sur-Loue, qui deviendra un élément patrimonial emblématique du village.

A ce titre, nous vous informons que la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) de Bourgogne/ Franche-Comté vient de notifier à la Mairie, l'inscription de ce monument, au titre de la Protection des Monuments Historiques.

Cela entraîne comme conséquence immédiate la création d'un périmètre de protection de 500 mètres autour du monument qui obligera la commune à soumettre toutes les demandes d'autorisations d'urbanisme (*Déclaration préalable, permis de construire ...*) à l'avis préalable de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF)...

Cérémonie du 11 Novembre 2023 au Monument aux Morts



PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Qui connaît la mare de Champagne-sur-Loue ?

Certainement nos valeureux affouagistes qui ont une parfaite connaissance de la forêt communale située sur ... Arc-et-Senans !



Une mare forestière est en effet cachée au milieu de la parcelle forestière 16 de la forêt communale de CHAMPAGNE-sur-LOUE et ... bien à l'abri dans son écrin de verdure.

Celle-ci commençait à se combler depuis quelques années en l'absence d'entretien régulier et sa disparition était belle et bien programmée dans les années à venir.

C'était sans compter sur la vigilance de Nina, technicienne à l'ONF et d'Adeline, animatrice de ce site, classé Natura 2000.

Cette zone humide en milieu forestier constitue en effet un réservoir de biodiversité important, abritant nombre d'espèces d'invertébrés aquatiques et autres batraciens protégés : Grenouilles, Crapaud accoucheur, Tritons, Salamandre.

Un chantier écovolontaire a donc été organisé par nos deux compères en partenariat avec l'Association Dole Environnement, le **samedi 28 octobre dernier**.

L'objectif de cette journée était de redonner une profondeur suffisante à la mare pour permettre la reproduction des amphibiens. Ainsi, divers travaux ont été menés par une quinzaine de bénévoles, comme : l'enlèvement de branches (*de toutes tailles*), des feuilles mortes ou encore la réalisation d'un léger curage (*enlèvement de vase*).

Après une dure journée de labeur, nos bénévoles ont été récompensés du travail accompli par un goûter généreux. Chacun est reparti dans ses pénates avec la fierté d'avoir réalisé un geste salvateur pour la biodiversité et l'environnement !

Un grand merci à Nina, Adeline, ainsi qu'à l'ensemble des participants à cette journée écovolontaire.

La Mare de CHAMPAGNE-sur-LOUE



ENVIRONNEMENT : PROJET SENSIBILIS'HAIE

La Fédération Nationale des Chasseurs, **FNC** avec l'appui de l'Office de la Biodiversité, lance cette année **"SENSIBILIS'HAIE"**

Une rencontre en juin 2023 avec la personne en charge du dossier, pour évaluer : intérêts et bénéfices environnementaux, à travers les potentielles plantations, a été déterminante pour l'engagement des élus sur ce projet.

LA HAIE, une alliée précieuse pour la biodiversité

Samedi

29 Janvier
2024

Atelier Collectif
pour les
plantations
En matinée

Champagne sur Loire

Intérêts Environnementaux



Intérêts Paysagers



Intérêts Economiques



Intérêts Sociétaux



O₂

CO₂

Intérêts Agronomiques



-  **Projet d'envergure nationale** : destiné à sensibiliser les collectivités et les citoyens à l'importance des haies pour la biodiversité,
-  **Projet avant tout : pédagogique et méthodologique** : mettant en avant l'intérêt d'implanter et d'entretenir les haies sur le territoire communal,
-  **Projet destiné à matérialiser** : les liens qui existent déjà dans beaucoup de communes avec les chasseurs **par une action commune au service de la biodiversité**,
-  **Projet encadré par une charte** : permettant d'assurer le contrôle du bon état écologique dans le temps pour une durée d'au moins 10 ans. Concrètement, La FNC s'engage à fournir plusieurs centaines de kits de plantation, prêts à l'emploi, aux communes en échange de leur engagement à la bonne gestion et la préservation de la haie.

Les modalités d'inscription à l'atelier vous seront communiquées à l'aide d'un Flyer, distribué dans chaque Boîte à Lettres, au cours du mois de janvier 2024

UNE FENETRE OUVERTE SUR L'ECOLE

Le 07 novembre dernier s'est tenu le premier Conseil d'Ecole de l'année.
Le compte est bon !



- A l'image de nombreuses écoles du Val d'Amour et d'autres endroits, les effectifs ne cessent de diminuer chaque année à l'école de Cramans/Champagne-sur- Loue.
- La question d'une nouvelle fermeture de classe, voire de l'école tout entière à plus ou moins long terme, est au cœur des préoccupations de l'équipe d'encadrants, des élus et de l'association des parents d'élèves.
- Ces derniers se mobilisent notamment au travers de diverses manifestations pour dynamiser et maintenir l'attractivité de notre petite école de village (*Le Marché de Noël dernièrement*).

Nous devons rester positifs, car grâce à la mobilisation de tous ces acteurs locaux, le nombre d'enfants accueillis cette année a dépassé celui escompté ! **35 élèves** ont rejoint les bancs de l'école à la rentrée de septembre, se répartissant de la façon suivante :

- **15 élèves** sont sous la responsabilité de Mme Elsa MONIEZ-GUILLET, se retrouvant en :
Classe Maternelle : 9 élèves - **CP : 4 élèves** - **CE1 : 2 élèves**
- **20 élèves** sont sous la responsabilité de Mme Sophie CHARVET, la nouvelle directrice respectivement :
CE2 : 6 élèves - **CM1 : 8 élèves** - **CM2 : 6 élèves**

Mme Sophie CHARVET, en qualité de directrice, en remplacement de Mme Annie Courtois qui a quitté l'école de Cramans/Champagne-sur- Loue en juillet dernier. Après de nombreuses années passées à nos côtés, Annie est aujourd'hui en poste sur la commune de La Ferté.

Pour seconder les deux professeurs des écoles,

- Carole AGENON, ATSEM (**A**gent **T**erritorial **S**pécialisé des **E**coles **M**aternelles) apporte son aide dans la classe d'Elsa MONIEZ-GUILLET et effectue le ménage de l'école.
- Joanna Granger, ESC (**E**ngagée en **S**ervice **C**ivique) aide à la préparation du travail des enfants, et prend parfois en charge des petits groupes d'élèves.

Pendant les temps périscolaires : [le matin à partir de 7h30, le temps de midi, et le soir jusqu'à 18h30] les parents peuvent confier leurs enfants à l'**ALSH** (*Accueil de Loisirs Sans Hébergement*). Des agents de la communauté de communes du Val d'Amour veillent sur les enfants en fonction des besoins des parents.

- Carine EPLENIER dirige ce centre de loisirs dans l'ancienne salle de classe située à l'étage.
- Accompagnée de Laurence SENOT et Elisabeth SALVI,

Elles garantissent une qualité d'accueil en proposant des activités de loisirs adaptées et assurent le service des repas (*livrés par Château d'Uzel*) dans la salle des fêtes de Cramans.

Tout est fait pour que les enfants de nos villages soient accueillis dans de bonnes conditions !

A ce jour, **29 élèves** sont prévus pour la **rentrée 2024**, sans compter les futures arrivées. Un premier recensement des mairies fait état de 6 enfants nés en 2021 (**5 pour Cramans, 1 pour Champagne**). D'autres enfants nés en 2021 dans nos villages, ne sont pas encore déclarés en mairies. 3 élèves de Petite Section pourraient encore compléter l'effectif.
C'est vous dire si on compte !

CARTE AVANTAGES JEUNES 2023-2024

Le dispositif de réduction "*Avantages Cartes Jeunes*" mis en place par la région Bourgogne F-C et diffusé par Info Jeunes JURA a été reconduit pour 2023-2024. Cette carte de réduction régionale permet à tous les jeunes de **0 à 30 ans** de bénéficier d'avantages, voire de gratuits dans les domaines liés : à la *culture* et *découverte*, aux *sports* et *loisirs*, *commerce* et *vie pratique*. Sur la commune, **26** cartes avantages distribuées pour la période 2023-2024. Nous vous en souhaitons un bon usage.



ECHOS DU COMITE DES FETES

Carnaval, le **18 février**, défilé dans la bonne humeur dans le village, avec distribution de beignets de Jacky qui sont toujours appréciés. Goûter et jeux à la salle des Fêtes.

Pique-nique, le **30 juin**, dans une agréable ambiance, malgré un nombre plus faible que l'année précédente.

Fête du Village, le **22 juillet**, les participants étaient nombreux au rendez-vous. Tout s'est déroulé dans la bonne humeur et sans incident à signaler. Après les derniers rangements, les membres du comité et les bénévoles ont partagé le repas du dimanche midi avec les restes de nourriture et boissons de la fête, complétés par des apports de chacun ; une fête toujours très conviviale. C'est l'occasion de remercier tous les membres du comité et tous les bénévoles qui œuvrent régulièrement pour le bonheur de tous.

Chasse au Trésor, le **19 août**, la température particulièrement chaude à cette période a sans doute freiné les enthousiasmes. Mais c'est une activité toujours pleine de surprises.

Soirées "Pétanque", de juillet et août

Quand la météo était au rendez-vous : que de bonne humeur et de mauvaise foi !

C'est aussi l'occasion de sympathiser avec les campeurs et de devenir le roi de la pétanque. Le nouvel éclairage désormais installé prolongera, nous en sommes persuadés, ces sympathiques soirées "détente".

Bricolages et décorations du village

Quelques demi-journées avec les enfants et adultes ont permis de réaliser des décorations du village, pour Noël 2022 et Pâques 2023. Un grand merci aux artisans chevronnés : Urs, Patrick et Pierre qui ont souvent préparé le "gros œuvre" ainsi qu'à toutes les petites mains qui ont permis de peaufiner ces décorations.

Le **18 novembre**, assemblée générale du comité des fêtes suivie d'un apéritif offert par le comité, puis dîner festif avec Quiz et Karaoké.

Vous pouvez retrouver toutes les informations relatives au Comité des Fêtes ainsi que de nombreuses photos de nos diverses activités sur notre site :

<http://www.comitedesfetes-champagnesur-loue.fr/>



Carnaval 18 février 2023



Fête du Village 22 juillet 2023



Soirées Pétanque



PARENTHÈSE RECREATIVE AUTOUR DES DÉCORATIONS DE NOËL



Ici et là, fleurissent des décorations toutes aussi ingénieuses qu'insolites, confectionnées par les amis du Comité des Fêtes, pour le bonheur des petits et grands.

Toutes nos félicitations aux artisans et artistes.



Bricolages et décorations du village

AMENAGEMENT D'UN ESPACE CINERAIRE AU SEIN DU CIMETIERE

L'espace cinéraire destiné à recueillir les cendres des défunts est à présent composé de trois structures différentes :

- un jardin cinéraire existant, appelé aussi jardin du souvenir,
- un columbarium regroupant des emplacements où sont conservées les urnes funéraires après une crémation,
- un monument cinéraire, aussi appelé caverne, destiné à couvrir une sépulture où seront déposées une ou plusieurs urnes. De plus petites dimensions qu'un monument funéraire traditionnel. Il se compose d'une pierre tombale et d'une stèle à personnaliser.

Le tarif et la durée d'une concession de columbarium ou de caverne ont été fixés, par délibération, D27 -2023-Règlement Espace Cinéraire.

Au CIMETIERE :

Type de Concession proposée	Option Durée 15 ANS	Option Durée 30 ANS
Option Simple (1 emplacement)	150 €	200 €
Option Double (2 emplacements)	200 €	300 €

ESPACE CINERAIRE :

Type d'Espace Cinéraire proposé	Option Durée 15 ANS	Option Durée 30 ANS
Columbarium : 1 espace de 4 cases	200 €	300 €
Caverne contenant 4 cases	200 €	300 €

AMENAGEMENT COMPLEMENTAIRE AU JARDIN DU SOUVENIR

Afin de ne pas profaner les cendres déjà déposées sur le périmètre réservé initialement, celui-ci ne pouvant être réduit, c'est la raison pour laquelle des aménagements ont été prévus :

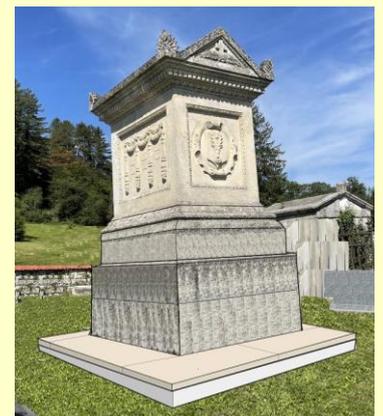
- les pavés actuels bordant l'espace seront reposés sur un cadre en béton de mêmes dimensions que l'existant,
- fabrication et pose d'une stèle en granit du Tarn, de 60 cm de largeur ; 8 cm d'épaisseur ; 1,60 m de hauteur (enfouissement en pied de 30-40cm)
- les inscriptions en partie haute indiquant le nom des personnes inhumées
- pose d'un regard de dispersion sans fond avec grille de 50x50x50 cm recouverte de galets ; le fond est tapi de graviers afin de laisser l'eau s'infiltrer.

RENOVATION SEPULTURE LEON MESNY DE BOISSEAUX

A l'occasion de travaux de nettoyage de la stèle, de fortes dégradations du monument ont été constatées. Il a semblé judicieux de réaliser une étude globale de l'état de l'édifice.

Selon les diagnostics posés par les professionnels, voici les travaux qui vont être mis en œuvre en partenariat avec le Souvenir Français :

- Habillage complet horizontal de 5 cm d'épaisseur en pierre de Bourgogne qui sera posé en recouvrement de tout le trottoir périphérique et crépissage du pourtour en sous-œuvre.
- Réalisation d'une couverture étanche en plomb, en périphérie de toiture.



LA SECURITE ROUTIERE, NOTRE PRIORITE

INSTALLATION D'UN RADAR PEDAGOGIQUE

Pour tenter de répondre à la problématique récurrente de la vitesse excessive constatée depuis déjà quelques temps, émanant de certains automobilistes sur la traversée de la rue du Pavé,

Les élus ont engagé une réflexion portant sur l'installation d'un radar pédagogique. Installé, en juillet, celui-ci a semble t-il, peut-être permis de trouver une solution satisfaisante à ce souci de sécurité publique.

Bien que dans le village tout entier, la vitesse à respecter soit de 30km/H, nous avons tout de même été amenés à installer un radar pédagogique dans le courant de l'été, permettant de réguler la vitesse à l'entrée du village, en provenance de Cramans.



AMENAGEMENT SECURISATION CARREFOUR : Rues du PAVE / FRETIGNY / CHEMIN NEUF

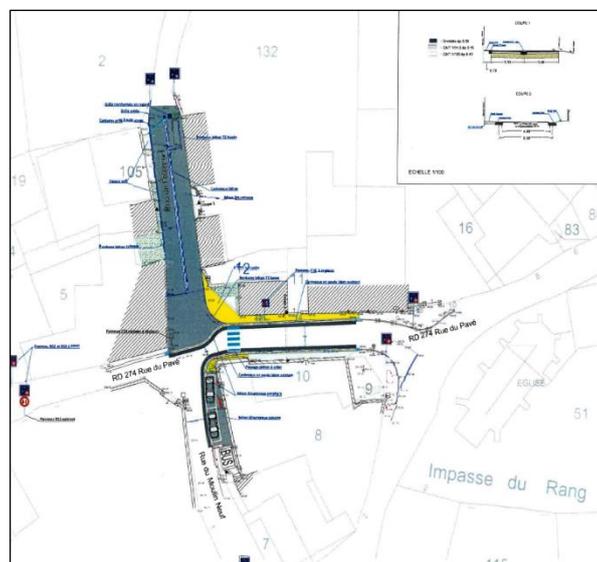
Il est un fait que le carrefour situé à hauteur des rues du Pavé (RD274), Frétigny et Chemin Neuf est une zone de croisement étroite pour les automobilistes.

De plus, ces rues, en période scolaire, sont fréquentées plusieurs fois par jour par les enfants pour se rendre au point de ramassage du bus scolaire situé Chemin Neuf, puis retour à leur domicile.

Dans le même temps, il se trouve que la RD274 est particulièrement fréquentée dans les deux sens de circulation par les automobilistes et les croisements entre véhicules demeurent dangereux.

La Sécurité routière est un point majeur de vigilance de l'ensemble des membres du conseil municipal, c'est la raison pour laquelle :

le Projet d'Aménagement et Sécurisation du carrefour initié en 2021, (par délibération D30 2021 du 26 juillet 2021) avec l'appui du bureau d'études BEVRD, a été réétudié et actualisé pour un engagement de travaux de sécurisation en 2024. Une réunion publique avec le Cabinet d'Etudes sera organisée dans le courant du 1er Trimestre 2024



RESEAU FIBRE ET FOURNISSEURS d'ACCES

Arrivée des Fournisseurs d'Accès INTERNET Nationaux à CHAMPAGNE-sur-LOUE

Après un travail important pour mettre à jour le réseau, PRISME by ALTITUDE a le plaisir de vous informer que les Fournisseurs d'Accès à Internet nationaux sont désormais disponibles !

Lors de la réunion publique organisée : **le 09 janvier 2024 à 13h 00 – Salle des Fêtes d'AIGLEPIERRE,** venez les découvrir et posez toutes vos questions sur votre raccordement à la fibre.

Cette dernière a pour objet d'expliquer :

- l'état d'avancement,
- le raccordement à ce nouveau service
- le décommissionnement du cuivre,
- ainsi que de répondre à vos questions.

A cet évènement, les fournisseurs d'accès sont conviés, afin qu'ils puissent donner les informations à toutes les personnes qui le souhaitent.

UN NOUVEAU SITE WEB, TRES BIENTOT...



Un **nouveau site web** est en cours de développement et sera mis en ligne en fin d'année 2023.

Totalement remis à jour, ce nouveau site se veut plus facile à utiliser, et centralisera l'ensemble des démarches et services qui vous seront utiles : inscription sur les accueils de loisirs, réclamations, actualités événementielle, etc...

En quelques clics, vous aurez accès à toutes les informations intercommunales.

Toutes nos actualités, et tous les compléments aux informations ci-dessous sur www.valdamour.com

LE RELAIS PETITE ENFANCE (RPE)

Le RPE du VAL d'AMOUR accompagne les assistants maternels et les parents employeurs dans les différentes démarches administratives en lien avec le contrat de travail.

Il propose aux assistants maternels et aux enfants différents temps d'animations plusieurs fois par semaine sur les communes de CHAMBLAY, MOUCHARD ou LA LOYE.

Ces temps de jeux sont propices aux découvertes, aux partages et aux expérimentations.

Des intervenants, Yoga – Gym – Eveil musical, viennent régulièrement rythmer les séances.



LA MICRO-CRECHE

De nombreux enfants de la micro-crèche ont rejoint les bancs de l'école en cette rentrée de septembre 2023 ; l'occasion pour l'équipe de professionnelles d'accompagner de nouveaux enfants âgés de quelques mois.

L'équipe propose chaque jour un accompagnement, au plus près des besoins de l'enfant, basé sur :

- la motricité libre,
- l'autonomie
- ou encore les découvertes sensorielles.

La micro-crèche accueille cette année 12 familles et 13 enfants.

Les pré-inscriptions pour la rentrée de septembre 2024 sont ouvertes, vous pouvez prendre contact : microcreche@valdamour.com.



LE LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS (LAEP)

- Le **LAEP** accueille tous les mercredis matin, dans les locaux de la communauté de communes à Chamblay, de 9h à 12 de façon anonyme, gratuite et sans inscription les parents et leurs enfants de moins de 6 ans.
- Ces matinées sont l'occasion d'échanger autour de la parentalité et de permettre aux enfants de faire l'expérience de la socialisation au contact d'autres enfants.
- En moyenne 6 parents et 7 enfants fréquentent le LAEP chaque mercredi matin.



LE SERVICE PERISCOLAIRE

Depuis la rentrée scolaire de **Septembre 2023**,

- Près de 500 enfants fréquentent les **8** accueils de loisirs périscolaires du Val d'amour, soit environ 75% des élèves scolarisés.
- Le service périscolaire apparaît comme indispensable afin de permettre aux familles de concilier vie professionnelle et vie familiale.
- Les horaires d'ouverture à **07h30** et de fermeture à **18h30** des accueils de loisirs périscolaires restent inchangés.
- Les mercredis pendant l'école et à l'occasion des vacances scolaires, des navettes au départ de LA LOYE, de MONT-SOUS-VAUDREY et de MOUCHARD sont mises gratuitement à disposition des familles qui en ont besoin. Ouvert de 07h30 à 18h30, le « centre de loisirs », regroupé au groupe scolaire de CHAMBLAY, accueille l'ensemble des enfants du Val d'Amour.

En ce début d'année scolaire, les familles se familiarisent avec le **Portail Famille** qui deviendra incontournable pour effectuer les démarches et les réservations en ligne.

UN ATLAS DE LA BIODIVERSITE POUR LE VAL DAMOUR

La 1^{ère} année de l'**Atlas** de la Biodiversité Intercommunal a été l'occasion de réaliser un état des lieux du territoire en effectuant des inventaires sur la Faune et Flore.

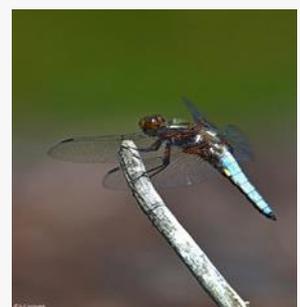
Grâce à nos partenaires techniques nous avons pu recenser les espèces d'oiseaux, d'amphibiens, de reptiles, de libellules mais aussi cartographier les zones humides ou les mares.

Au-delà de l'aspect connaissance, nous avons également mis en place des animations pour sensibiliser le public.

Ce sont "13 balades nature" qui ont été animées par notre apprenti, Louis, de mars à août, des stands et circuits thématiques au cours de la journée de la randonnée et des animations dans les accueils de loisirs.

Pour la deuxième année, les objectifs sont de synthétiser les enjeux, définir des actions de préservation et de valorisation et de poursuivre les animations.

D'autres animations seront programmées, n'hésitez pas à vous inscrire.



FRANCE SERVICES DEVIENT INTERCOMMUNAL

Au 1^{er} janvier 2023 la collectivité a repris la gestion de l'espace France Services à Ounans. Installés dans les locaux de la Mairie d'OUNANS, 4 route de Salins :

- Les deux agents accueillent et accompagnent les usagers dans leurs démarches administratives du quotidien
- et facilitent le lien avec nos partenaires nationaux ou locaux (CAF, Pôle emploi, impôts, cartes d'identité, dossiers retraite etc.).

Différents partenaires locaux viennent également pour faire des permanences :

- la Maison départementale des solidarités de Dole (Assistante sociale),
- la Mission locale et SOELIS pour les questions relatives à l'emploi et la formation,
- SOLIHA pour un conseil rénovation de logement,
- l'UDAF avec le dispositif point conseil budget,
- le CAUE pour des travaux d'architecture ou la Roue de Secours pour une location de véhicule etc.

En plus de l'accompagnement aux démarches administratives, des animations sont organisées au niveau local, par le biais de l'espace de vie social (EVS), ou avec des partenaires locaux.

En 2023 il y a eu : l'atelier éco geste, les recrutements saisonniers, les ateliers motricités ou encore les ateliers marches, tricot et écriture.

Pour toute question ou demande d'accompagnement rendez-vous :

les lundi, jeudi et vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h,
les mardis de 9h à 12h30 et de 13h30 à 19h et le samedi de 9h à 12h

ou

par téléphone au : 09 71 11 21 11.

RENOUVELLEMENT DE LA DELEGATION DE SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT

C'est au cours du Conseil Communautaire du 27 septembre 2023, que la société SUEZ Eau France a été retenue, comme concessionnaire pour le service d'eau et d'assainissement.

C'est une augmentation maîtrisée qui s'appliquera au 1^{er} Janvier 2024, avec 2,5 % de hausse des prix dans un contexte d'inflation qui impacte très fortement l'exploitation des équipements depuis 2 ans (coûts de l'énergie, produits de traitement, ...).

**VOUS SOUHAITEZ VOUS TENIR INFORME DES EVENEMENTS SE
DEROULANT DANS LE VAL D'AMOUR ?**

Inscrivez-vous à la Newsletter :
Vie des Villages
en faisant la demande à l'adresse suivante :

animation@valdamour.com





COMMISSION FLEURISSEMENT

Les membres de la commission ont à cœur toute l'année de veiller à l'entretien et la surveillance des plantations et ensemencements dans les différents jardinets. Merci à eux pour leur action contribuant à maintenir l'image attractive de notre village.

Cabinet et Soins à Domicile

INFIRMIERS

Cabinet Infirmier :

1 rue des Sauniers 25610 Arc et Senans

- CUSSEY Alain 07 86 12 45 30
- MELONIO François 06 69 15 80 12
- FRANCHINI Marie 07 86 12 45 30
- GRENIER Éric 06 82 44 35 47

Centre de Soins Infirmiers :

11 rue de Strasbourg 39330 MOUCHARD

- PARIS Emmanuelle 03 84 73 83 25

KINESITHERAPEUTES

CHERRADI Éric - Kinésithérapeute, intervenant avec 4 autres kinésithérapeutes au cabinet situé :

1 rue des Sauniers 25610 Arc et Senans

Tél. N°: 03 81 21 24 96

TOUSSAINT Elise - Masseur Kinésithérapeute intervenant aux domiciles des patients, Tél. N°: 07 69 65 70 87

COMTE VONNOT Séverine - Orthophoniste, reçoit sur RV au cabinet situé 2 Centre Bourg 25610 ARC et SENANS

Tél. N° : 03 81 57 46 53

ORTHOPHONISTE

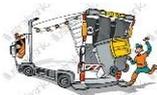
HORAIRE DECHETTERIE - Site de VILLERS-FARLAY - Téléphone 03 84 37 70 16



Jours	HIVER (14 octobre au 24 mars)		ÉTÉ (25 mars au 13 octobre)	
	Matin	Après-Midi	Matin	Après-Midi
Lundi	Fermé	Fermé	Fermé	Fermé
Mardi	9h30-11h45	Fermé	9h00-11h45	Fermé
Mercredi	Fermé	13h30 -16h45	Fermé	13h30 -17h45
Judi	9h30-11h45	Fermé	9h00-11h45	Fermé
Vendredi	Fermé	Fermé	9h00-11h45	Fermé
Samedi	9h30-11h45	13h30 -16h45	9h00-11h45	13h30 -17h45

COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

Jours de Collecte Bac gris : Chaque Mercredi
Bac/recyclables.....Mercredi Semaine Impaire



Gratuité jusqu'à 26 passages /an, par foyer, hors déchets verts (base de 0,5 m3 / semaine pour l'ensemble des déchets, soit : 13 m3/an hors déchets verts. Au-delà de ce seuil, tout passage supplémentaire sera facturé.

Afin de sécuriser la collecte des Ordures Ménagères et prévenir tout incident, les bacs doivent être sortis la veille du ramassage, et rentrés le plus tôt possible, après l'opération effectuée.

AGENDA

A partir du 18 janvier 2024



◆
Elections Européennes
09 juin 2024

◆
Les Nuits (Re)Belles # 10
22 juin 2024
◆

GESTIONNAIRE DE L'EAU Interfaces Techniques SUEZ

N° 0977 408 408 : demandes liées :

- à la facturation, aux problèmes de fuites sur branchements
- aux demandes de raccordements et de branchements

N° 0977 401 126 N° Urgence :
En cas de fuite ou de débordement

Tous renseignements
03 84 37 74 74

Ou ccva@valdamour.com



Mairie de CHAMPAGNE-sur-LOUE

Tél : 03 84 37 19 12

Site Internet :

<http://www.champagne-sur-loue.fr/>

Courriel :

mairie.champagnesurloue@valdamour.com

Permanence :

Le Maire ou l'un de ses adjoints vous accueille avec la Secrétaire de Mairie

Vendredi de 10h 00 à 16h 30
et sur rendez-vous

Formulaires administratifs
www.service-public.fr